



comment résilier un contrat d'apprentissage après 3 mo

Par **anubis**, le **01/12/2009 à 16:18**

Au mois d'Avril 2009, j'ai souscrit un contrat d'apprentissage à distance chez " Lignes et formations ", je n'allais pas trop bien moralement et je voulais faire un métier qui me plaise. La conseillère m'appelait plusieurs fois par semaine pour me convaincre de souscrire, qu'au bout de cette formation je trouverais un métier qui me plaise, j'ai cédé à la tentation car j'avais choisi une formation Photographe avec option numérique, j'avais déjà travaillé dans ce domaine et j'adorais ce métier.

Au début tout aller bien, j'avais du temps pour travailler, j'envoyer mes devoirs à mon rythme mais à partir du mois de juillet j'avais envoyé 2 devoirs en même temps pour rattraper un peu de retard que j'avais pris, car mes horaires de boulot avaient changé, ils m'ont mis plus 1 mois et demi avant de corriger mes devoirs alors que normalement au bout d'une semaine la correction est faite, on m'a répondu que c'était dû aux vacances, il n'y avait pas assez de profs pour les devoirs.

Le fait est que tant que je n'avait pas les devoirs corrigés je ne pouvais pas en envoyer d'autres, j'ai perdu 1 mois et demi et du coup j'ai été déçu, d'autant plus que nous sommes censés être suivi par des professeurs tout le long de la formation mais il n'en est rien.

Le 18 novembre 2009, j'ai réussi à les avoir au téléphone (ce qui n'était pas chose facile car ils avaient changé de numéro sans prévenir) car je désirais résilier mon contrat, mais voilà j'avais dépassé les 3 mois et selon eux je ne peux plus résilier et vu que lorsque j'ai signé j'étais au chômage on m'a dit textuellement dit que si je voulais partir il fallait un cas de force majeure et dans mon cas ce serait où de vivre sous les ponts où d'aller au restos du coeur.

La personne que j'ai eu au téléphone a été dure en paroles dans le sens où je me suis sentie rabaissée parce que lorsque l'on est au chômage on ne souscrit pas une formation, qu'il ne m'avait pas forcé à signer le contrat avec ma petite mimine comme il a si bien dit, il voudrait que j'étales mes paiements sur 3 ans si j'ai des problèmes financiers.

Aujourd'hui, je suis en dépression à cause de cela, je suis dégoûtée de cette formation, je voulais changer de vie, aujourd'hui je voudrais retrouver ma liberté aidez moi à m'en sortir s'il vous plaît, je n'ai pas payer le mois dernier et il ne m'ont pour l'instant rien réclamé. Merci pour vos réponses.